

rang auquel elle a droit. Nous partageons son opinion, et nous sommes sûrs que nos Angloloques s'efforceront de se distinguer. M. W. Gosselin, élève de quatrième, lut cependant, avec une prononciation très-satisfaisante, un devoir anglais bien intéressant ; cet élève nous fit entendre aussi une jolie chanson anglaise. Comme toujours, l'Académie a su mettre beaucoup de variété dans le choix des devoirs à lire, et, contrairement à ce qui arrive souvent dans ces sortes de séances, dont ne jouissent que les intelligences privilégiées, chacun ne trouva qu'un défaut à celle-ci : d'être trop courte.

Le théâtre offrait un beau coup d'œil ; ça et là sur les tentures, on voyait de petites oriflammes, portant des inscriptions très-propres à réveiller le goût du travail chez les élèves. M. le Chanoine Bouges, qui avait présidé à l'organisation tant matérielle qu'intellectuelle de la fête, avait parfaitement réussi. La séance académique s'est terminée par la collation de la médaille de Lorne, prix de philosophie, mérité par M. A. Maltais.

Cette fête fera époque dans les annales de Chicoutimi : jamais journée ne fut plus remplie. Je ne la considère pas sous le rapport d'une fête purement locale ; elle a un autre caractère. C'est celui d'un hommage rendu à l'autorité de l'Eglise, d'une manifestation, dans la mesure de nos forces, de notre attachement à l'enseignement sacré qui nous est proposé. Je dis plus, c'est une protestation contre les atteintes portées en Europe aux corps enseignants et au clergé. Dans les discours prononcés à la société St Thomas d'Aquin ou ailleurs, on a vigoureusement affirmé la force de la doctrine catholique. Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai cru devoir donner de telles proportions à un simple compte-rendu. Il fallait ou tout dire ou se tenir dans des généralités ; alors autant aurait valu ne rien dire. Si les journaux impies consacrent des pages entières à relater leurs attentats contre la religion et ses gloires, je ne vois pas pourquoi nous ne redirions pas, nous aussi, notre foi et notre amour pour l'Eglise et ses lumières, surtout pour celle qui brille plus que toutes les autres en ce moment.

Cependant une ombre se laissait par trop apercevoir au tableau de notre bonheur. Notre digne évêque n'avait pu assister à l'accomplissement de ses ordres ; nous l'attendions, et partout sa place est restée vide. Des circonstances incontrôlables avaient retardé son retour. A la fin de la séance Académique, M. l'assistant-supérieur nous en exprima ses profonds regrets, vivement partagés d'ailleurs par l'auditoire.

Saguenay,

A. M. D. G.

Chicoutimi, Séminaire, 8 mars 1880.

L'Abelle.

"Foran et hæc olim meminisse iuvabit."

QUÉBEC, 31 MARS 1881.

Cours publics.

Y a-t-il des mines de houille dans la Province de Québec ?

Telle était la question que se posait M. l'abbé Laffamme au commencement de sa conférence, samedi soir. Sans se prononcer d'une manière tout à fait définitive, le Conférencier nous a laissé entendre bien clairement que, d'après lui, jamais on ne découvrirait de véritables mines de houille dans la Province de Québec. La raison en est bien simple. La houille ne se trouve en quantité notable que dans certains terrains géologiques qui nous manquent complètement. Et comme dans les terrains qui occupent la surface de notre province, la houille n'a jamais été rencontrée nulle part, il n'y a pas de raison de supposer une exception en notre faveur.

Nous avons admiré de magnifiques sections, cartes, et dessins, dus au pinceau habile de M. l'abbé P. O'Leary : Ils n'ont pas peu contribué à rendre plus claires les démonstrations du Conférencier.

Nouvelles locales.

Monsieur l'abbé Michaud, ordonné prêtre il y a quelques semaines, vient d'être nommé vicaire à St-Pacôme.

Hier soir, Monsieur le juge Routhier a donné dans la salle des cours littéraires une magnifique conférence sur "*les sources du Droit*."

Ce soir, nous aurons le plaisir d'entendre Monsieur le Consul Général de France, qui doit continuer l'étude si intéressante, qu'il a commencée l'année dernière sur "*la littérature allemande*."

Nous donnerons la semaine prochaine un compte-rendu de ces deux conférences.

Société Laval.

Il nous était donné d'entendre vendredi dernier la lecture d'une étude très-intéressante de M. A. Gosselin sur la Société.

Il a su donner au sens abstrait de cette question une allure toute fraîche d'actualité, il a mis dans son vrai jour cette thèse philosophique si controversée, si diversement interprétée, si obscurcie de nos jours par les systèmes philosophico-politiques des socialistes, des nihilistes, etc, systèmes dont M. Gosselin nous a montré tout le ridicule et l'abaissement moral.

Selon notre conférencier, trois éléments sont d'une absolue nécessité à toute société, "l'autorité, la hiérarchie, la liberté." La société suit l'ordre : l'homme à des droits et des devoirs indéniables et naturels : le chef-d'œuvre des sociétés est l'Eglise. Telles sont les vérités auxquelles M. Gosselin a donné un agréable développement, grâce à un style pompeux et imagé.

Il y a peu de sociétés aussi actives que la Société-Laval. Dimanche dernier, elle prenait un front joyeux, et trois de ses membres se posaient cette question : "Quel est le scélérat le plus préjudiciable à la société, le menteur, l'assassin ou le voleur ?" Le voleur, affirme M. Létourneau ; les lois divines et humaines le condamnent. Allez à la cause première, répondit M. Bauset. La cause première du voleur, c'est le mensonge ; la cause de tous les maux, du péché originel, c'est un mensonge : donc etc. Mais nous comptons sans M. Corriveau : le menteur est menteur, le voleur est voleur et menteur, mais l'assassin est menteur, voleur et, de plus, assassin ; C'est le suprême de tous les crimes.

N'allez pas croire que la gravité sénatoriale fût empreintesur tous les visages.

Les orateurs ont très bien rempli leurs rôles. Le vote fut ensuite pris, et le menteur, sans doute, parcequ'il était le mieux connu fut anathématisé par 11 voix, le voleur par 5 voix et l'assassin par 2. C'est là un verdict tout à fait surprenant qui mériterait un procès en appel.

UN MEMBRE.

Nécrologie.

ARTHUR DEMERS.

La mort, cette année, semble promener d'une manière alarmante sa faux impitoyable parmi les élèves du Séminaire. En effet, il y a à peine quelques semaines, nous pleurions la perte de deux amis chéris ; aujourd'hui nous avons à déplorer celle d'un confrère, que tous avaient appris à estimer et à chérir pour son caractère affable et bienveillant.

Depuis son entrée au Séminaire, Arthur Demers ne cessa d'édifier ses confrères par l'ardeur qu'il apportait à remplir ses devoirs d'écolier. Il sut, surtout par son obéissance et sa profonde piété, s'attirer l'estime de ses supérieurs.

Sa santé délicate se prêtait peu à une étude soutenue ; mais le courage chez lui domptait la nature. Déjà parvenu au milieu de ses études, il espérait sans doute pouvoir se rendre heureusement au terme. Cependant Dieu en avait décidé autrement. L'année dernière, notre cher confrère sentit plus que jamais, les effets de la terrible maladie, qui le mi-